

## Conseil des cadis: oui, les instances musulmanes peuvent aider le ministre de l'Intérieur



C'est à l'initiative du Grand Cadi de Mayotte que ce matin un Conseil des cadis dont les thèmes étaient en lien avec les attentats de Paris. Ils seront présents pour une prière demain lors du rassemblement à Mamoudzou. Après l'évocation de la destruction du lieu de culte à Dzoumogné, ils décidaient des actions à mener dans un contexte post-attentats, en particuliers sur la formation des prêcheurs.

Page 2

### Europe

Fonds européens : le paradoxe mahorais



### Outils

Cité des métiers: les deux ans d'une institution déjà bien installée



Votre portail captif par

 Alter 6.com  
Alternative System

Alter 6.com  
Alternative System



Votre partenaire  
informatique  
à Mayotte

## Religion

# Conseil des cadis: oui, les instances musulmanes peuvent aider le ministre de l'Intérieur



*El Mamouni Mohamed Nassur traduisait les propos du Grand Cadi*

**C'est à l'initiative du Grand Cadi de Mayotte que ce tenait ce matin un Conseil des cadis dont les thèmes étaient en lien avec les attentats de Paris. Ils seront présents pour une prière demain lors du rassemblement à Mamoudzou. Après l'évocation de la destruction du lieu de culte à Dzoumogné, ils décidaient des actions à mener dans un contexte post-attentats, en particuliers sur la formation des prêcheurs.**

Les cadis sont arrivés un à un, comme tous les mardis, dans la petite salle de la permanence du Grand Cadi à Mamoudzou. Les représentants de Dembéri, puis Chiconi, Koungou, Kani-Kéli et Chirongui, Bandrélé... Ils étaient une vingtaine à assister à cette réunion.

En préambule, le médiatique porte-parole El Mamouni Mohamed Nassur, a du s'expliquer sur la présence des médias qu'il avait conviés: «Dans le contexte que nous connaissons, on doit répondre aux sollicitations de la presse et parler tous d'une même voix, comme ce fut le cas avec le préfet et le président du conseil départemental.»

Trois thèmes étaient à l'ordre du jour: le mode de participation des religieux au rassemblement de ce mercredi place de la République, la destruction de la mosquée de Dzoumogné et les dispositions à prendre après les événements de Paris.

**«Pour que cela s'arrête»**

S'ils appellent toute la communauté religieuse, cadis, imams etc. à se retrouver place de la République pour une minute de silence, le débat s'engage en revanche entre les cadis sur les modalités: doivent-ils et surtout, peuvent-ils, prier. Pour certains le droit commun ne le permet pas. C'est le Grand Cadi qui tranchera en shimaoré: «Notre tradition invite à lancer une douha, une prière pour demander que tout cela s'arrête. C'est ce que l'on peut apporter de mieux à la République en tant que croyant», traduit El Mamouni Mohamed Nassur.

A Dzoumogné, tous sont d'accord, cet amas de tôle n'est pas une mosquée, «c'est un lieu de prières, mais qui a pris peu à peu les habitudes d'une mosquée, en tentant d'y attirer les jeunes qui n'allait plus dans les lieux de cultes habituels.» Un «lieu de commerce», critiquent les cadis: «Des gens venant des îles voisines qui se disaient fundis, y voyaient une méthode pour se marier et avoir des papiers.» Il n'y a donc aucun obstacle à sa destruction selon eux.

**«Nous devons prendre nos responsabilités»**

Ils comptent environ 260 mosquées à Mayotte, «mais beaucoup sont 'sauvages' comme celle de Dzoumogné». A les écouter, quatre critères permettent la différenciation avec les mosquées officielles: le foncier, «qui ne doit être sujet d'aucun litige avec un permis de construire dûment délivré», l'assentiment de toute la population, qui doit y pratiquer les cinq prières de l'islam, et enfin, «la mosquée doit concourir à la paix sociale».

En écho aux propos du ministre de l'Intérieur qui a décidé de dissoudre les mosquées radicales, ce qui paraît être un minimum syndical, le Grand Cadi invitait les religieux à prendre leurs responsabilités: «Nous devons combattre les mosquées sauvages de l'île.»

Ils se sont donc plongés dans le Coran ce lundi: « La destruction des lieux de culte sauvage est bien autorisé », donc ceux qui contreviennent à la paix sociale, « ce qui répond à nos problématiques locales et à celles du ministre de l'Intérieur. »

Un Ordre des scientifiques pour former les prêcheurs

Une cellule de crise a d'ailleurs été ouverte, « nous y recueillons les témoignages, mais nous manquons de moyens ». Car être Cadi à Mayotte, ce n'est pas toujours de tout repos. Vus comme le dernier recours des négociations lors des conflits sociaux, et avec succès comme on l'a vu lors des différends inter-villages, on attend beaucoup de ce corps religieux qui se sent parfois bien seul, «nous ne sommes pas toujours écoutés par la population», glisse le porte-parole du Grand-Cadi.

Un travail avec les services de l'Etat en appui de leur action et de leurs renseignements sur les lieux de culte paraît indispensable. « Nous avons d'ailleurs obtenu le soutien de la préfecture et du conseil départemental. » Du côté des députés, El Mamouni nous indique qu'il n'a plus de nouvelle du vote de leurs statuts qui devait se rattacher à un projet de loi.

Un conseil départemental qui est attendu sur un point essentiel selon le cadi, « davantage que le con-

seil des notables cher au président Soibahadine Ramadani, il faut absolument se doter d'un Ordre des oulémas. » Une assemblée de scientifiques qui validerait ou non l'enseignement dispensé par les acteurs religieux que sont les maîtres coraniques, les prêcheurs etc., et les envoyer éventuellement en formation: « la répression par les bombardements c'est bien, mais tout peut recommencer si on ne prend pas garde à l'enseignement et à l'influence sur nos jeunes, particulièrement ceux qui sont vulnérables. »

Les cadis doivent rencontrer le cabinet du président du conseil départemental pour créer au plus vite cet Ordre: « C'est par un mental fort que nos jeunes pourront résister à l'embigadement ».

Anne Perzo-Lafond

- Contenus originaux
- PDF Hebdomadaire
- Accès aux archives
- Module de recherche

## Terrorisme

La voix d'un djihadiste réunionnais identifiée dans la vidéo de revendication de Daech



La voix d'un djihadiste français originaire de La Réunion a «très probablement» été identifiée dans la vidéo de Daech revendiquant les attentats du 13 novembre à Paris, selon les informations publiées par les journaux Le Monde et Le Figaro.

Fabien Clain, ce Réunionnais qui s'était installé dans un premier temps dans la région de Toulouse, avait été le cofondateur d'un groupuscule salafiste «la cellule d'Artigat» et était notamment lié à Mohamed Merah. L'individu avait été condamné en 2009 à cinq ans de prison pour avoir animé une filière à destination de l'Irak. Il était parti rejoindre l'Etat islamique en Syrie après sa libération.

Ce n'est pas la première fois que son nom est cité dans une affaire de terrorisme. Il aurait été l'instigateur du projet d'attaque d'une église à Villejuif, en banlieue parisienne en avril dernier.

Le journal Libération proposait au mois d'août un reportage complet sur le parcours de Fabien Clain, alias Omar, et de son frère Jean-Michel.

## Europe

# Fonds européens : le paradoxe mahorais



*Alain Faudon en chef d'orchestre de la présentation des Fonds européens*

**On le sait, Mayotte ne consommera pas l'intégralité des fonds européens. Mais il faut limiter la casse. Pour inviter les porteurs de projet à se signaler, la préfecture de Mayotte a monté une grande après-midi de communication avec tous les services de l'Etat concernés.**

La somme est alléchante, 320,9 millions d'euros sont alloués à Mayotte au travers de divers programmes européens. Mais de ce montant, notre île n'aura que ce qu'elle demande en remplissant des normes, pas forcément contraignantes, mais tout au moins strictes.

Pour relancer la machine, la préfecture a présenté les axes financiers, et le niveau de programmation de chaque fonds. Que nous allons décliner, dès

fois que cela donne des idées à des porteurs de projets, c'est à dire à des structures déjà organisées, ce qui n'est pas légion sur le territoire.

### Menace de dégagement d'office sur le FEDER

Le FEDER, tout d'abord. Le Fonds européen pour le développement régional est doté de 148,9 millions d'euros. Ses axes principaux concernent l'assainissement et les déchets, le sanitaire et le médico-social et le transport.

Ainsi, les services travaillent actuellement sur de nouveaux quais de transfert pour les déchets, une station d'épuration pour Petite Terre, des zones de mouillages pour accueillir des touristes sur le lagon, 10 Protection mater-

nelle-infantiles (PMI), des investissements pour améliorer le mix énergétique, les transports en commun à Mamoudzou, les transports interurbains pour le conseil départemental, l'accroissement du fret maritime, etc. Une liste qui peut stimuler l'imagination, et inciter les futurs créateurs à contacter la préfecture\*.

Car sur les 320 millions d'euros, seuls 11% sont programmés sur une période qui a commencé en 2014 et qui se termine en 2020. « Il faudra que nous atteignons sur l'ensemble des fonds 25 à 35 % en fin d'année 2016 », explique Alain Faudon, le Secrétaire aux Affaires Régionales de la préfecture. La menace, c'est le « dégagement d'office », l'annulation par l'Europe, si le territoire ne consomme pas assez de fonds.

Pour accroître l'efficacité de ses services, il les a d'ailleurs réorganisé en Comité technique composé de trois pôles, susceptibles de suivre les mêmes projets à travers : la Politique contractuelle à fonds partagés nationaux et départementaux comme le Contrat de projet-Etat région, les Affaires européennes, et le Pôle affaires économiques, sorte de guichet d'accueil des porteurs de projet.

### A petites exploitations, petites exigences

Le FSE ensuite. Le Fonds social européen est doté de 65,5 millions d'euros. Il concerne principalement l'emploi et la formation professionnelle. Il propose notamment

de participer à tous les projets d'accompagnement des demandeurs d'emploi, comme l'aide sociale à l'enfance. Une arrivée bénéfique que celle du FSE puisqu'elle a boosté le montage de dossiers de chantiers d'insertion.

Le FSE se porte mieux que le FEDER puisque 17 millions d'euros de projets sont déposés, soit 26%, dont 712.000 programmés.

**L'IEJ**, l'Initiative pour l'emploi des Jeunes, dotée de 9,2 millions d'euros, a consommé la totalité de son enveloppe avec 9 opérations programmées pour 3.354 jeunes. La présence de structures solides et rodées comme le BSMA ou Apprentis d'Auteuil n'y est pas pour rien.

**Le FEADER**, Fonds européen agricole pour le développement rural, est doté de 60 millions d'euros. Il traite de viabilisation des exploitations, d'organisation de la chaîne alimentaire ou de restauration et de préservation des écosystèmes. Sur ce fonds, 7% seulement sont engagés, « essentiellement en raison de la petite taille des exploitations agricoles concernées », explique l'intervenant. Il faudra avoir tout programmé d'ici 2017.

## Retard du fonds pour la pêche et l'aquaculture

**Le FEAMP**, Fonds européen pour les affaires maritime et la pêche est doté de 3,2 millions d'euros. Il concerne l'implantation de jeunes pêcheurs, ou la création d'un port de pêche, ou la structuration de

l'aquaculture. Il intègre un autre fonds, le Plan de compensation des surcoûts. Ils ont tous les deux pris du retard.

**Le FEDER CTE**, concerne la coopération territoriale européenne, transfrontalière, avec les Comores, puisque Madagascar a décliné, ou transnationale, en collaboration avec La Réunion. Sur les trois axes qui sont habituellement développés avec les îles voisines de Mayotte : amélioration des échanges économiques, la santé et l'enseignement. « La contrainte de taille est de trouver des structures partenaires aux Comores capable de prouver comment l'argent est mobilisé », explique Alain Faudon.

## Un développement étroitement dépendant de l'Europe

En parallèle, ou plutôt en complément, était exposé le Contrat de projet Etat-région, de 378 millions d'euros, en coparticipation pratiquement identique. Il a été écrit en se calquant sur les fonds européens, ce qui permet d'assurer le financement de certains postes, et de ne pas disperser, ni saupoudrer des sommes déjà inférieures à ce qu'elles devraient être, notamment pour l'assainissement.

Car Mayotte se trouve écarcelée : devenue Région ultrapériphérique européenne trop tôt, aussitôt après avoir été département, ses porteurs de projet doivent répondre à des exigences très, trop, contraignantes pour des structures qui n'ont pour la plupart pas encore de bilan comptable. Ce fut pratique pour l'Etat qui,

sans parler de désengagement, y voit la chance d'une prise en charge du développement structurel par l'Europe. Mais plus difficile pour un département récent qui aura du mal à mobiliser les projets et donc les financements qui vont avec. C'est tout le paradoxe de Mayotte qui a besoin de ces investissements structurants, mais qui a besoin pour cela... de se structurer.

**Anne Perzo-Lafond**



Le Journal de Mayotte  
[www.lejournaldemayotte.com](http://www.lejournaldemayotte.com)

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314  
 I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié

Contact commercial :  
 07.85.05.96.59.

## Outils

# Cité des métiers: les deux ans d'une institution déjà bien installée



*Les partenaires sont venus découvrir un nouvel outil à leur disposition*

**La cité des métiers présentait ce mardi une salle de vidéoconférence. Le nouvel équipement vient parachever deux années de monter en puissance d'un outil au service du développement économique.**

Quand Mayotte se donne les moyens de rattraper ses retards, le succès peut être rapidement au rendez-vous. C'est la démonstration faite par la cité des métiers. Elle avait obtenu un accord de principe d'Univers sciences qui détient le label «cité des métiers» le 5 avril 2013. Le département a délibéré le 30 avril suivant pour une ouverture en août de la même année. «Ils ont été bluffés par la rapidité de la mise en œuvre du projet. A La Réunion, ils ont mis 2 ans pour faire la même chose», se félicite Bacar Achiraf, le président de la cité des métiers de Mayotte.

Deux ans plus tard, les institutions

nationales qui chapeautent ces cités pourraient être tout autant surprises. Car Mayotte s'apprête à rendre des comptes, et notre département a un beau dossier à présenter. Doté du label «projet», la cité des métiers mahoraise doit prouver à présent qu'elle a rencontré son public, ses partenaires et que ses missions sont bien remplies. L'objectif est de décrocher le label de façon définitive.

### Un outil au service de l'emploi

«Les partenaires sont essentiels car l'équipe n'est là que pour huiler les rouages. Ceux qui la font vivre, ce sont tous ceux qui ont signé un partenariat avec nous et qui en ont fait un outil», souligne Bacar Achiraf. Ils sont une quinzaine à avoir signé: La couveuse d'entreprise Oudjerebou, le centre de bilan de compétence, le vice-rectorat, la mission locale, l'Adie, les CEMEA, Ladom, le BSMA, le CRIJ, la BGE, le CCI,

des associations... Chacun, avec ses problématiques liées à l'emploi, à la formation professionnelle et aux métiers, s'est approprié la structure.

Hier mardi, Pôle emploi réunissait par exemple des chefs d'entreprises pour présenter l'ensemble des dispositifs disponibles à Mayotte en terme de contrats aidés. «C'est une session intéressante parce que nous cherchons à faire venir tous les publics. Et les chefs d'entreprise doivent aussi nous considérer comme un lieu qui peut leur être utile».

Le public est toujours plus nombreux avec près de 9.000 visiteurs enregistrés en 2015 alors que l'année n'est pas terminée. Les jeunes, particulièrement les moins de 26 ans, forment le gros des usagers. D'où l'importance de toucher d'autres publics, les chefs d'entreprises mais aussi les salariés.

### Amener la cité hors de Mamoudzou

«Nous avons un 2e défi à relever, c'est amener la cité de métiers auprès de ceux qui ne peuvent se rendre facilement dans nos locaux», relève Bacar Achiraf. Ainsi, avec le vice-rectorat, le partenariat vise à porter l'information sur les métiers, les filières et la formation professionnelle directement dans les écoles. Ce mercredi par exemple, quatre classes de 4e seront sensibilisés aux métiers de journaliste ou greffier, comme d'autres l'ont été sur, par exemple, la profession de «géomaticien», «une profession qui mêle géographie et informatique, un métier d'avenir à Mayotte où on a des besoins importants en cartographie», souligne le directeur.

L'arrivée de la Cité des métiers répondait à Mayotte à un véritable

besoin alors que nos jeunes manquaient souvent d'ambition faute de pouvoir se projeter dans des professions. «C'est malheureusement encore vrai. Il y a encore beaucoup de fausses représentations sur de nombreux métiers et des orientations que l'on choisit par défaut sans qu'il y ait de vrais débouchés. D'où l'importance de ce travail pour que Mayotte puisse former des jeunes pour des postes dont elle a besoin».

### Un centre d'examen

La mise en service de la salle de visioconférence, présentée ce mardi, permet à la cité de développer de nouvelles missions. La présentation à peine achevée, des étudiants sont d'ailleurs venus suivre un cours dispensé par l'université de La Réunion.

Formation à distance ou entretiens d'embauche, la ligne sécurisée permet de multiples applications. «On va même pouvoir réaliser des oraux d'examen», s'enthousiasme Bacar Achiraf. Voilà une mission que la cité des métiers n'avait pas anticipée et qui est pourtant devenue une réalité. Elle est devenue un centre d'examens pour Mayotte avec des épreuves qui se déroulent à distance. Un argument de plus à verser au dossier pour obtenir le label final.

RR



### Océan Indien

#### La Réunion: Arrestation d'un jeune de 16 ans en voie de radicalisation

Mohamed Assani Abdou, le président du Cinetre des Jeunes dirigeants (CJD) de Mayotte, a tenu à communiquer sur "l'horreur face à ces nouvelles atrocités lâches et inhumaines qui frappent aveuglément en France et dans le reste du monde."

Malgré les sentiments de "doute, peur, colère", le jeune dirigeant d'entreprise a "à cœur de ne pas baisser les bras devant la barbarie", et poursuit l'engagement du CJD, "pour faire avancer nos entreprises et changer la Société. D'immenses défis nous attendent et nous ne nous



laisseront pas décourager par une minorité dépourvue de sens commun et d'humanité."

Il rappelle les valeurs du CJD, définies en 1938 : "solidarité, loyauté, responsabilité et respect de la dignité de la personne humaine", qui doivent œuvrer pour "un monde meilleur à offrir à nos enfants".

### Attentats de Paris

"Une minorité dépourvue de sens commun et d'humanité" pour le pt du CJD



*Mohamed Assani Abdou*

Mohamed Assani Abdou, le président du Cinetre des Jeunes dirigeants (CJD) de Mayotte, a tenu à communiquer sur "l'horreur face à ces nouvelles atrocités lâches et inhumaines qui frappent aveuglément en France et dans le reste du monde."

Malgré les sentiments de "doute, peur, colère", le jeune dirigeant d'entreprise a "à cœur de ne pas baisser les bras devant la barbarie", et poursuit l'engagement du CJD, "pour faire avancer nos entreprises et changer la Société. D'immenses défis nous attendent et nous ne nous laisseront pas décourager par une minorité dépourvue de sens commun et d'humanité."

Il rappelle les valeurs du CJD, définies en 1938 : "solidarité, loyauté, responsabilité et respect de la dignité de la personne humaine", qui doivent œuvrer pour "un monde meilleur à offrir à nos enfants".